

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1880.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. MOUTON.

I

Demande du sieur Nicolas LINDEMAN.

MESSIEURS,

Le sieur Lindeman est né à Bevisch, commune d'Asselborn (grand-duché de Luxembourg), le 4 octobre 1848. Il est arrivé en Belgique en 1867; il s'est établi et marié à Pépinster où il est employé comme garde-excentrique au chemin de fer de l'Etat.

Il a satisfait, dans le grand-duché, à ses obligations en ce qui concerne la milice. Les renseignements fournis par les autorités consultées lui sont favorables et il s'engage à payer le droit d'enregistrement

Votre commission estime qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

E. VANDAM.

II

Demande du sieur Gaspard HELLWIG.

MESSIEURS,

Le sieur Hellwig, né à Wichdorf (grand-duché de Hesse), le 14 octobre 1830, réside à Anvers depuis 1836 et s'y est marié.

Il est maître arrimeur et propriétaire de plusieurs bateaux allèges.

Sa conduite et sa moralité sont à l'abri de reproche.

Le pétitionnaire s'engageant à acquitter le droit d'enregistrement, votre commission estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

*Le Président,*E. VANDAM.

III

Demande du sieur Jean-Léonard VAN KRUGTEN.

MESSIEURS,

Le sieur Van Krugten est né à Thorn (partie cédée du Limbourg), le 29 décembre 1828.

Il est arrivé en Belgique, en 1857, et s'est fixé à Ophoven où il continue de résider.

Il s'occupe de culture et il a épousé une femme belge possédant un petit avoir immobilier.

Il a satisfait à ses obligations de milice. Sa conduite et sa moralité sont bonnes.

Votre commission est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande, le pétitionnaire étant dispensé du droit d'enregistrement, conformément à la loi du 30 décembre 1853.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

*Le Président,*E. VANDAM.

IV

Demande du sieur Léopold ELENS.

MESSIEURS,

Le sieur Elens, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Weismes (Prusse), le 9 novembre 1834.

Il est venu en Belgique, avec ses parents, le 27 juillet 1837, et a successivement habité Liège, Ougrée et Seraing.

Il s'est marié avec une femme belge, et il est attaché à la fabrique de fer d'Ougrée en qualité de contre-maitre.

Il est signalé comme recommandable, sous tous les rapports, par les chefs de cet important établissement.

Sa moralité est à l'abri de tout reproche et il s'engage à acquitter le droit d'enregistrement.

Votre commission est d'avis de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

E. VANDAM.
